

## **Prix de la SIC pour les entreprises 300 francs par mois en faveur de l'apprentissage**

**Toute entreprise intéressée à obtenir une aide pour le financement d'un(e) apprenti(e) a jusqu'au 30 juin pour déposer son dossier de candidature.**

La Société Industrielle et Commerciale de Lausanne et environs (SIC) et la Ville de Lausanne lancent la 7<sup>e</sup> édition du Prix en faveur de la formation professionnelle.

Initié en 2003, le prix de la SIC a pour but de soutenir un employeur qui forme pour la première fois un(e) apprenti(e), ou une société qui s'engage d'une manière significative pour la formation duale. L'entreprise lauréate du prix est mise au bénéfice de 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. Si l'apprenti(e) réussit ses examens finaux, elle/il reçoit un montant de 500 francs pour récompenser ses efforts.

Depuis 2008, la Ville de Lausanne s'engage à offrir un prix similaire, soumis aux mêmes conditions que celles de la SIC. Ainsi, deux prix sont distribués chaque année sur la durée de la formation à deux entreprises différentes. Pour historique, Kramer-Krieg S.A. et Photo Vision S.A. ont remporté l'édition 2013.

Le règlement du Prix, qui précise les conditions de participation, est disponible sur le site internet de la SIC [www.sic-lausanne.ch](http://www.sic-lausanne.ch) et sur celui de la Ville de Lausanne [www.lausanne.ch/sic](http://www.lausanne.ch/sic). Les dossiers de candidatures doivent être adressés au secrétariat de la SIC au plus tard le 30 juin prochain.

SIC Lausanne & environs  
La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Christian Masserey, SIC Lausanne & environs, 021 796 33 46**
- **Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Denis Décosterd, développement de la Ville et communication, 021 315 24 10**

*Pour toute inscription : SIC Lausanne & environs, Régine Holbing, Case postale 1215, 1001 Lausanne, Ligne directe 021 796 33 32*

Lausanne, le 2 juin 2014